

202795



PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
COMMUNE D'ASPREMONT

**1^{er} AVIS - ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PLAN DE PRÉVENTION
 DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INCENDIES DE FORÊT**

Par arrêté préfectoral en date du 22 novembre 2021, l'ouverture d'une enquête publique pour le plan de prévention des risques naturels prévisibles d'incendies de forêt de la commune d'ASPREMONT a été ordonnée. Le projet de PPR peut être modifié à l'issue des consultations prévues aux articles R.562-7 et R.562-8 du code de l'environnement. Si ces modifications remettent en cause l'économie générale du projet de plan, une nouvelle enquête publique sera organisée sur la base du projet de PPR

modifié.

Par suite, le projet de PPR est approuvé par Monsieur le préfet des Alpes-Maritimes.

Conformément à l'arrêté F-093-18-P-0016 portant décision de l'autorité environnementale après examen au cas par cas, le plan de prévention des risques d'incendies de forêt de la commune d'ASPREMONT n'est pas soumis à évaluation environnementale en application du décret n° 2012-616 du 2 mai 2012 relatif à l'évaluation de certains plans et documents ayant une incidence

sur l'environnement. Les informations environnementales se rapportant au projet de PPR sont intégrées dans le rapport de présentation du projet de PPR.

Le dossier d'enquête publique n'est pas transmis à un autre Etat membre de l'Union européenne.

L'enquête publique se déroulera du 4 janvier 2022 au 4 février 2022 inclus (soit 32 jours consécutifs). Pendant toute sa durée, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie d'ASPREMONT

- 21 avenue Caravadossi, 06790 ASPREMONT - du 4 janvier 2022 au 4 février 2022, pendant les jours et horaires d'ouverture habituels de la mairie, les lundi/mercredi/vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et les mardi/jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Le tribunal administratif de NICE a désigné en date du 27 août 2021, M. Jacques LAVILLETTE comme commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes :

Commune	Date	Heure	Lieu
ASPREMONT	4 janvier 2022	De 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30	Mairie d'ASPREMONT 21 avenue Caravadossi, 06790 ASPREMONT
ASPREMONT	19 janvier 2022	De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00	Mairie d'ASPREMONT 21 avenue Caravadossi, 06790 ASPREMONT
ASPREMONT	4 février 2022	De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00	Mairie d'ASPREMONT 21 avenue Caravadossi, 06790 ASPREMONT

La personne responsable du projet est :

Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer. Service de l'Etat dans les Alpes-Maritimes

Direction départementale des territoires et de la mer

CADAM - Service déplacements risques sécurité / Pôle risques naturels et technologiques

147 boulevard du Mercantour, 06286 NICE Cedex 3

Chaque demande écrite devra préciser le nom du demandeur, ses coordonnées et les références des parcelles cadastrales concernées.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi que le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, paraphés par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public, en mairie d'ASPREMONT - 21 avenue Caravadossi, 06790 ASPREMONT - pendant toute la durée de l'enquête, du mardi 4 janvier 2022 au vendredi 4 février

2022 inclus, afin que le public puisse en prendre connaissance pendant les jours et heures d'ouverture habituelles de la mairie, le lundi/mercredi/vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et le mardi/jeudi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête publique dématérialisé sécurisé seront également disponibles de manière complémentaire depuis le lien suivant :

<https://www.registredemat.fr/pprif-aspremont>

ou accessible à partir du lien disponible sur le site de la préfecture : <http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique>

Les observations et remarques peuvent également être adressées par

écrit au commissaire enquêteur sous enveloppe fermée, avec la mention « Ne pas ouvrir », à l'adresse suivante :

Monsieur le commissaire enquêteur de l'enquête publique relative au projet de PPR d'incendies de forêt d'ASPREMONT

Mairie d'ASPREMONT
Hôtel de ville
21 avenue Caravadossi,
06790 ASPREMONT
ou par e-mail à l'adresse suivante : pprif-aspremont@registredemat.fr

L'accès aux documents détaillés ci-dessus sera enfin possible, sur un poste informatique connecté mis à la disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête, du mardi 4 janvier 2022 au vendredi 4 février 2022 inclus, en mairie d'ASPREMONT, 21 avenue Caravadossi, 06790 ASPREMONT, pendant les horaires habituels d'ouverture de la mairie, le lundi/mercredi/vendredi, de 8h30 à 12h00 et

de 13h30 à 17h00, et le mardi/jeudi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

À l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera :

- Adressée par le préfet à la mairie d'ASPREMONT pour y être, sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête;

- Tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la préfecture des Alpes-Maritimes et rendue publique par voie dématérialisée pendant un an sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes accessible à l'adresse : <http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique>

202802

BACT

Société par actions simplifiée
au capital de 202 500 €
Siège social : 930 route
des Dolines, 06560 VALBONNE
879 804 755 RCS GRASSE

**AUGMENTATION
DE CAPITAL**

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 12 juillet 2021 et des décisions du président du 10 décembre 2021, il a été décidé d'augmenter le capital social de 87 444 € par incorporation de réserves et de 1 200 000 € en numéraire. L'article 7 «Capital social» des statuts a été modifié en conséquence :

Ancienne mention :
Capital : 202 500 Euros
Nouvelle mention :
Capital : 1 489 944 Euros.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de GRASSE.

Mention sera faite au RCS de GRASSE.
Pour avis.

202804

**AVIS DE
CONSTITUTION**

Aux termes d'un ASSP en date du 24/11/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : AL BARIJ

Forme : Société civile immobilière

Objet social : Location, acquisition, cession de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propiété ou usufruit ; gestion, par location ou autrement, des biens acquis.

Siège social : 7 rue des Etats-Unis, 06400 CANNES.

Capital : 1 000 €.
Gérance : M A M ALDUKHAN Nazih
demeurant Block 1 Street 14 Home 10 SHUWAIKH (Koweït).

Cession des parts : Clauses d'agrément préalable.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CANNES.

202806

RIVIERA TECHNIC

SAS au capital de 341 485,80 €
Siège social : 06250 MOUGINS

Quartier des Campelières
300 648 441 RCS CANNES

**CHANGEMENT DE
PRÉSIDENT**

Par décision de l'associé unique du 26/11/2021, il a été décidé de nommer en qualité de président VOLKSWAGEN GROUP RETAIL FRANCE, SAS, Parc des Reflets Bâtiment C 165 avenue du Bois de la Pie, 95700 ROISSY-EN-FRANCE immatriculée sous le n° 827 956 780 RCS PONTOISE, en remplacement de VOLKSWAGEN GROUP AUTOMOTIVE RETAIL FRANCE, SAS. Le dépôt légal sera effectué au RCS de CANNES.

202805

**AVIS DE
CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 9 décembre 2021, il a été constituée une société à CANNES (06400) :

Dénomination : LKD AZUR

SCI au capital de 1 000 €, divisé en 100 parts sociales de 10 €, souscrites et libérées en totalité.

Siège social : CANNES (06400), 68 boulevard Carnot.

Objet : L'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion, la mise à disposition et l'exploitation par bail, location, sous-location ou autrement, de tous biens meubles et immeubles bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire.

Gérant : Monsieur Douglas LEVY, demeurant à CANNES (06400), 28 boulevard de La République.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au RCS de CANNES.

Modalités des cessions de parts : Libres entre associés, soumises à agréments dans les autres cas.